

*I N F O R M A T I O N   A U X   P A T I E N T S*

**CONSIGNES À SUIVRE APRÈS AVOIR  
ENTAMÉ UN TRAITEMENT CONTRE LE VIH**

ALGEMENE INTERNE GENEESKUNDE  
TEL. 016 34 44 88

---

## INTRODUCTION

Vous venez d'entamer un traitement contre le VIH. Ce dépliant vous informe sur les problèmes qui pourraient survenir au cours de ce traitement. Si vous avez encore des questions après avoir lu ce dépliant, n'hésitez surtout pas à les poser. Les médecins et les infirmières se feront un plaisir de vous donner de plus amples explications.

## QUE FAIRE SI VOUS VOMISSEZ APRÈS AVOIR PRIS VOS MÉDICAMENTS ?

Si vous distinguez des restes de médicaments dans le vomi, vous devez immédiatement reprendre une nouvelle dose.

Si vous avez pris vos médicaments **à jeun** et que vous vomissez **dans l'heure qui suit**, vous devez immédiatement reprendre une nouvelle dose.

Si vous avez pris vos médicaments en **mangeant quelque chose** et que vous avez vomi dans les trois heures qui suivent, vous devez immédiatement reprendre une nouvelle dose.

Si vous avez vomi **plus de trois heures après la prise de vos médicaments**, vous ne devez pas prendre de nouvelle dose de médicaments.

## QUE FAIRE SI VOUS AVEZ LA DIARRHÉE ?

Une diarrhée peut avoir différentes causes. En cas de diarrhée sévère (plus de trois fois par jour), contactez votre médecin. Prévenez toujours votre médecin s'il y a du sang dans vos selles.

---

## **QUE FAIRE SI VOUS VOUS SENTEZ MALADE À CAUSE DES LES MÉDICAMENTS OU QUE VOUS RESSENTEZ DES EFFETS SECONDAIRES ?**

N'arrêtez jamais le traitement de votre propre chef et ne modifiez en rien la dose prescrite. Vous augmenteriez le risque de résistance. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, consultez votre médecin.

## **QUE FAIRE SI VOUS AVEZ DU MAL À AVALER LES MÉDICAMENTS ?**

Si vous pouvez prendre les médicaments avec de la nourriture, vous pouvez par exemple les écraser dans un peu de confiture ou de yaourt pour les avaler. A l'exception des capsules, la plupart des médicaments peuvent être écrasés.

## **QUE FAIRE SI VOUS AVEZ OUBLIÉ DE PRENDRE VOS MÉDICAMENTS ?**

Prenez vos médicaments dès que vous y pensez et continuez ensuite normalement votre schéma.

## **QUE PENSER DES MÉDICAMENTS ALTERNATIFS, DE L'HOMÉOPATHIE ET DES EXTRAITS DE PLANTES ?**

Demandez au préalable l'avis de votre médecin traitant sur tout médicament, y compris les extraits de plantes et autres produits réputés inoffensifs, que l'on peut acheter sans prescription chez le pharmacien ou le droguiste. En effet, même les produits « inoffensifs » peuvent atténuer ou, au contraire, renforcer l'action de vos médicaments.

---

## **LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES EST-ELLE AUTORISÉE ?**

Il est autorisé de consommer de l'alcool avec modération (une à deux unités par jour). La marijuana n'a sans doute aucun effet sur vos médicaments, mais à ce jour, aucune étude ne l'a confirmé.

## **QUE FAIRE SI VOUS N'AVEZ (PRESQUE) PLUS DE MÉDICAMENTS?**

Contactez immédiatement votre médecin traitant pour obtenir de nouvelles prescriptions. Evitez de tomber à court de médicaments car il faut compter un à deux jours ouvrables avant que le pharmacien ne puisse vous fournir les nouveaux médicaments.

## **QUE FAIRE LORSQU'UN CHANGEMENT D'HEURE SE PRODUIT (HEURE D'ÉTÉ OU D'HIVER) OU QUE VOUS PARTEZ EN VACANCES ?**

Une heure de plus ou de moins, comme le passage à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver, ne pose pas de problème. Si, par contre, il y a plus d'une heure de différence, mieux vaut contacter votre médecin ou votre infirmière pour lui demander conseil.

## **QUE FAIRE SI VOUS OBSERVEZ LE RAMADAN?**

Entre le coucher et le lever du soleil, vous pouvez prendre vos médicaments. Si ces heures ne correspondent pas aux heures où vous avez l'habitude de prendre vos médicaments, contactez votre médecin ou votre infirmière pour lui demander conseil et consultez votre imam à ce sujet. N'interrompez jamais votre traitement de votre propre initiative.

---

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Staff médical :** prof. dr. Eric Van Wijngaerden  
dr. Paul De Munter  
dr. Inge Derdelinckx  
prof. dr. Willy Peetermans

**Infirmières :** Ann Deschamps  
Veerle Massart  
Liesbeth Leysen

## ADRESSE

UZ Leuven campus Gasthuisberg  
algemene interne geneeskunde  
Herestraat 49  
3000 Leuven

Tél. 016 34 44 88 (de lundi à vendredi, 9-16 heures)

E-mail: [conventie.ial@uzleuven.be](mailto:conventie.ial@uzleuven.be)

© décembre 2008 UZ Leuven

Aucune information de cette publication ne peut être reproduite et/ou publiée sans l'autorisation écrite préalable du service de communication.

Concept et réalisation :

Ce texte a été rédigé par algemene interne geneeskunde en collaboration avec le service de communication.

Editeur responsable

UZ Leuven

Herestraat 49

3000 Leuven

Tél. 016 34 49 00

[www.uzleuven.be](http://www.uzleuven.be)